

Naissance de la compagnie Air Côte d'Ivoire en partenariat avec Air France

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Mercredi, 16 Mai 2012 00:00 -

La nouvelle compagnie Air Côte d'Ivoire a été officiellement créée mardi à Abidjan, résultat d'un partenariat entre l'Etat ivoirien et Air France après la faillite d'Air Ivoire.

La convention créant la nouvelle compagnie aérienne a été signée par les principaux actionnaires que sont l'Etat de Côte d'Ivoire, Air France et le fonds Aga Khan.

Le gouvernement ivoirien avait annoncé en février que le capital de la compagnie était d'environ 25 milliards FCFA (quelque 38 millions d'euros). Le capital est détenu à 51% par l'Etat, à 20% par Air France et à 15% par le fonds Aga Khan, 14% allant à des investisseurs privés, a déclaré lors de la cérémonie le général Abdoulaye Coulibaly, président du comité de pilotage d'Air Côte d'Ivoire.

Air France devait au départ détenir 35%, mais, début 2012, le fonds Aga Khan "est venu prendre 15% des 35%" détenus par la compagnie française, a-t-il précisé.

"Cela nous a permis de créer un partenariat avec le groupe Célestair, que dirige le réseau Aga Khan" et auquel appartiennent les compagnies Air Mali et Air Burkina, a-t-il ajouté.

Pour Pierre Descazeaux, directeur général Afrique et Moyen-Orient pour Air France, le partenariat de la compagnie ivoirienne avec deux compagnies de pays voisins est "très important" pour "donner une grande chance de succès" à Air Côte d'Ivoire.

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Naissance de la compagnie Air Côte d'Ivoire en partenariat avec Air France](#)